

Contrôle, éthique et déontologie

ECB3003-NC0X_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 5		VOLUMEHoraire 60 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Sandrine DE LANDTSHEER	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Sandrine DE LANDTSHEER Murielle THUNUS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les acquis d'apprentissage terminaux sont les suivants

1. S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- €€ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- €€ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- €€ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

- €€ Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- €€ Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- €€ Développer et assurer le suivi des procédures de contrôle interne
- €€ Travailler en équipe voire la piloter.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

L'étudiant sera capable de

- comprendre les dimensions éthiques propres aux métiers du chiffre
- expliquer les diverses lois et réglementations régissant la déontologie des réviseurs et leurs mandats et les appliquer à certaines situations concrètes
- expliquer le code d'éthique et ses principes (professions comptables et spécificités luxembourgeoises)
- comprendre et appliquer les dispositions légales en matière de blanchiment d'argent et financement du terrorisme
- définir le cadre normatif du contrôle interne, comprendre les concepts liés à la séparation des fonctions, appliquer les dispositions légales à des cas pratiques de contrôle interne
- définir les normes légales du contrôle externe, comprendre la démarche et la méthodologie d'un audit, résoudre un cas pratique simple d'audit

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement dote l'étudiant d'un référentiel éthique et technique indispensable aux professions d'audit et de conseil. Elle vise autant l'appropriation des règles déontologiques régissant les professionnels du chiffre que l'évaluation des systèmes de contrôle interne (COSO). L'étudiant apprend à appliquer la méthodologie de l'audit externe,

puis à apprécier la séparabilité des fonctions et conduire des vérifications probantes

CONTENU

MODULE 1 :

Contrôle interne (types de contrôle, processus achat, processus vente, processus trésorerie, processus RH, processus stock, processus comptable/ COSO)

Contrôle externe (fraude vs erreur, matérialité, assertions, approche d'audit, rapport d'audit)

Déontologie/éthique

missions spéciales

MODULE 2:

Procédures d'audit externe - cas pratique organisé sur 2 jours intensifs

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Sources référencées sur les supports de cours et/ou sur Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA3003 — Contrôle, éthique et déontologie	Les supports visuels et syllabus sont disponibles sur Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA3003 — Contrôle, éthique et déontologie	60 h	Français	français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACOA3003 — Contrôle, éthique et déontologie	Cours magistral avec supports variés, études de cas, discussion 2 jours de travail sur des cas pratiques avec présentation orale et travail en groupe

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
------------------	------------------------

ACOA3003**Q1**Travaux :

MODULE 2 : travail de groupe en classe

Pondération : 25%

Evaluation :

MODULE 1 : Examen oral

Pondération : 75%

La présence au module 2 est requise étant donné l'évaluation certificative d'activités d'apprentissage durant les 2 jours.

En cas d'absence, les motifs sont soumis à l'appréciation d'un jury, en vertu de l'article 16/1 du REE. Le jury dans ce cas peut sanctionner par un O les activités d'apprentissage concernés.

Q3Evaluation :

MODULES 1 + 2

examen oral

Pondération : 100%

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.